* Le système doit permettre le stockage, la mise à jour et l’accès à l’information suivante sur les crises : type de crise, l’emplacement de la crise, rapport d’un témoin, emplacement du témoin, les données concernant les témoins, la durée de la crise, les ressources déployées, les victimes civiles, les stratégies utilisées, l’emplacement des équipes de secours sur la crise, journal des communications, et des décisions. x
* Le système doit permettre le stockage, la mise à jour et l’accès à l’information suivante sur les ressources disponibles et déployés (à la fois en interne et en externe) : type de ressources (humaines ou équipement), la capacité, l'équipe de sauvetage, l’emplacement, l’heure estimée d’arrivée (ETA) sur le site crise. x
* Le système doit permettre le stockage, la mise à jour et l’accès à l’information suivante sur les stratégies de sortie de crise : type de crise, étapes pour résoudre la crise, la configuration des missions nécessaires, des liens vers d’autres stratégies, applications aux crises précédentes, et le taux de succès. x
* Le système fournit des informations de localisation utiles pour économiser les ressources. x
* Les ressources de secours doivent communiquer leur emplacement au centre de contrôle. x
* Le système doit recommander ou solliciter des ressources alternatives en cas d’indisponibilité ou l’insuffisance de ressources appropriées. x
* Le système doit être en mesure d’utiliser les canaux de communication de rechange en cas d’indisponibilité ou l’insuffisance des moyens existants. x
* Le système doit fournir des informations à jour pour sauver les ressources.
* Le système doit enregistrer des données sur la réception sans modifications.